

Finances

REF : DAF2013029

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations

EXPOSE :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le versement des subventions suivantes :

- 218 218 € à Aubervacances Loisirs pour financer les nouvelles charges induites par l'accueil des écoliers sur le temps périscolaire dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires,
- 7 333 € à l'Office municipal de la jeunesse pour le prise en charge du loyer d'une partie des locaux du nouveau siège de l'association,
- 25 000 € au Carrefour pour l'information et pour la communication afin d'assurer la continuité de son activité,
- 10 000 € à l'Association Sportive pour la Jeunesse d'Aubervilliers (ASJA) pour aider celle-ci à faire face aux dépenses induites par son accession au plus haut niveau national.
- 3 500 € à l'association SOL pour la mise en place d'une monnaie locale

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2013029

Signataire : MP

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget supplémentaire 2013 du budget principal de la commune adopté par délibération n° 270 du 19 septembre 2013,

A la majorité des membres du conseil le groupe " Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenu

DELIBERE :**APPROUVE** l'attribution, au titre de l'année 2013, de subventions complémentaires aux organismes suivants :

DENOMINATION DE L'ORGANISME	Imputation budgétaire				Montant
	Service	Article	Fonction	Action/ Dispositif	
AUBERVACANCES LOISIRS	400	6574	255	AUBERVAC/ RYTHSCOL	218 218 €
OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS (OMJA)	400	6574	422	OMJA	7 333 €
CARREFOUR POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION A AUBERVILLIERS (CICA)	801	6574	023	CICA	25 000 €

ASSOCIATION SPORTIVE POUR LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS (ASJA)	401	6574	40	ASJA	10 000 €
ASSOCIATION SOL	500	6574	520	MOUVSOL	3 500 €

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget communal 2013.

Le Maire adjoint

Evelyne YONNET

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 21/10/2013

Certifié exécutoire le : 21/10/2013

Le Maire Adjoint
Evelyne YONNET